

COMMUNE DE VENAS
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Document déposé le
23 DEC. 2010
à la sous-préfecture
de Montluçon

L'an deux mil dix, le dix-sept décembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de VENAS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur MASSET Bernard, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 11

Date de convocation du Conseil Municipal : 9 décembre 2010

Étaient présents Messieurs et Mesdames les conseillers municipaux : GALLE Bruno, ROCHE Marie Alexandre, QUIQUANDON Didier, LAFAYE Laurent, MATHIAUX Laurent, DEROCHE Thierry, BEDOINT Christophe, SOLLIER Sandrine, MASSET Bernard, TOURAUD Éric.

Absent : BOUILLE Pierre excusé,

Mme SOLLIER a été nommée secrétaire de séance.

Objet : Soutien à la mise en concession autoroutière de la RCEA

La RCEA traverse le Département de l'Allier d'est en ouest. Depuis plusieurs décennies le Conseil Général, les communes, leurs élus, les habitants, les diverses associations de riverains et les acteurs économiques se sont appliqués à demander la mise de cet axe à 2x2 voies.

Quelques tronçons ont été réalisés mais la route reste très accidentogène. Les derniers mois sont éloquentes en nombre d'accidents et de décès.

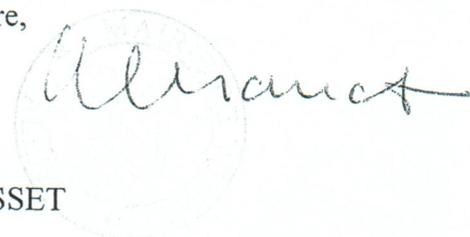
Un débat public national est mis en place par l'État à partir du 4 novembre. Il prévoit la mise à niveau à 2x2 voies de la RCEA par une concession autoroutière.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 8 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention,

- manifeste son soutien à cette initiative et demande la mise en concession autoroutière de la RCEA dans les plus brefs délais.
- insiste également sur la mise en place de mesures de sécurité dans l'attente de la réalisation de cette infrastructure.

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,



B. MASSET